

Gestion des risques

## Les personnes polyhandicapées doivent bénéficier de protections renforcées sur le Covid-19

Publié le 24/03/20 - 17h50

**Le Groupe polyhandicap France alerte sur l'absence de masques pour accompagner des personnes fragiles pour qui les gestes barrières sont impossibles et diffuse une note pour les professionnels de santé amenés à prendre en charge de cette population.**

Dans un courrier daté du 23 mars envoyé au président de la République, au ministre de la Solidarités et de la Santé, à la secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées et aux directeurs d'ARS, le Groupe polyhandicap France (GPF) lance un cri d'alarme sur la situation des personnes polyhandicapées à l'heure du coronavirus. *"L'intrication de leurs problèmes physiques, neurologiques et d'une déficience intellectuelle sévère empêche toute possibilité de distanciation, et diminue ainsi considérablement l'effet bénéfique du confinement ; les mesures préconisées par les scientifiques et relayées par les pouvoirs publics [...] s'avèrent donc totalement inapplicables dans le champ du polyhandicap"*, écrit Monique Rongières, présidente du GPF.

### Une population extrêmement fragile

*"Les personnes polyhandicapées présentent une vulnérabilité respiratoire maximale, à cause de leurs atteintes motrices respiratoires, de leurs déformations du tronc, de leurs antécédents de pneumopathies à répétition, liées aux reflux, aux fausses routes et à l'incapacité de tousser efficacement. Cette vulnérabilité maximale exige une prévention maximale. Dans ces conditions, le port d'un masque de protection par tous les aidants, professionnels et familles (pour ceux qui sont à domicile) se révèle être une mesure de protection indispensable"*, poursuit-elle. *"À domicile les familles suppléent les soignants sans aucun équipement de protection. Quant aux établissements, ils disposent comme tous les autres établissements médico-sociaux de 5 masques par semaine et par lit alors même qu'ils prennent en charge 7 jours/7 l'une des populations les plus à risque qui soit"*, précise à Hospimedia Marie-Christine Tezenas, secrétaire générale du GPF.

### Une note Covid-19 et polyhandicap

Si les ministères n'ont pas, pour l'instant, répondu positivement à la demande de masques dédiés à l'accompagnement des personnes polyhandicapées, le secrétariat d'État en charge des Personnes handicapées a demandé au GPF de rédiger une note (à télécharger ci-dessous) pour aider les professionnels de santé à prendre en charge, dans cette période épidémique, une population particulièrement vulnérable. Cette note sera diffusée à l'ensemble des ARS ainsi qu'aux établissements et familles concernées. Pour ces derniers, le GPF a également mis au point une fiche d'urgence (à télécharger) où peuvent être inscrites de façon synthétique les données médicales ainsi que les facteurs de comorbidité.

Le GPF alerte également sur les difficultés que pourront rencontrer certains établissements à isoler les personnes polyhandicapées testées positives au Covid-19 et assurer la continuité des soins en l'absence de personnel infirmier de nuit. *"Ne pourrait-on imaginer que certaines structures soient dédiées à un accueil intermédiaire entre un établissement et un hôpital, permettant ainsi aux personnes polyhandicapées malades d'être accompagnées par des professionnels formés aux spécificités de leur accompagnement"*, interroge l'association de parents et professionnels.

#### Liens et documents associés

- [La fiche alerte Covid19 et polyhandicap \[PDF\]](#)

- La fiche urgence polyhandicap [PDF]

---

**Emmanuelle Deleplace**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur  
<http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonnée ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou  
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>